



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0749

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Grigny

objet : Organisation du forum national "La Participation au concret" - Subvention

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Madame Pédrini

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009**Délibération n° 2009-0749**

commission principale : finances, institutions et ressources
commune (s) : Grigny
objet : Organisation du forum national "La Participation au concret" - Subvention
service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

En mai 2003, la Communauté urbaine s'est dotée d'une charte de la participation qui précise les engagements pris par les élus afin de développer une démocratie plus décentralisée et plus participative sur le territoire de l'agglomération. Encourager la participation citoyenne, développer le débat public, favoriser l'articulation entre les différentes échelles territoriales de la participation (quartier, commune, agglomération, etc.) sont les principaux objectifs poursuivis par l'ensemble des dispositifs de concertation mis en œuvre depuis l'adoption de la charte.

Afin d'optimiser ces dispositifs et de favoriser le développement d'une culture citoyenne d'agglomération, la Communauté urbaine s'appuie notamment sur les dispositifs et démarches de participation communaux (conseils de quartier, comités d'habitants, conseils de développement locaux, concertations sur projet, etc.) et sur les initiatives associatives et citoyennes.

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, la Communauté urbaine s'est, de plus, fixée comme objectif d'animer un réseau des acteurs de la démocratie participative dans l'agglomération afin de développer l'échange et la capitalisation des expériences entre la Communauté urbaine et les Communes.

Pionnière en matière de démocratie participative, la ville de Grigny organise un forum national sur la démocratie participative intitulé "La Participation au concret", les 26 et 27 juin 2009. Au cours de cette rencontre, la ville de Grigny souhaite faire émerger des projets innovants et favoriser l'échange d'expériences entre les collectivités locales les plus avancées en matière de participation citoyenne (budgets participatifs, conseils de quartier, conseils associatifs, ateliers participatifs, visites de quartier, etc.). De l'ordre de 300 à 400 participants sont attendus.

Des partenariats nationaux, régionaux et locaux sont engagés avec l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (Adels), la région Rhône-Alpes, la M@ison de Grigny et des associations locales.

Cette initiative s'inscrivant dans la mise en œuvre des engagements de la charte de la participation concernant la capitalisation et l'échange d'expériences entre élus, techniciens et acteurs de la société civile, la commune de Grigny sollicite auprès de la Communauté urbaine une aide financière pour organiser ce forum national.

Le coût total de la manifestation a été estimé à 33 150 € TTC, hors valorisation des coûts internes (salaires, communication, etc.).

Par ailleurs, la commune de Grigny a demandé une subvention à la région Rhône-Alpes à hauteur de 12 945 € TTC.

Compte tenu de l'intérêt que représente ce forum national "La Participation au concret" organisé par la ville de Grigny, il est proposé de soutenir Grigny à hauteur de 5 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 5 000 € à la ville de Grigny pour l'organisation du forum national "La Participation au concret" les 26 et 27 juin 2009,

b) - la convention à passer avec la ville de Grigny.

2° - **Autorise** monsieur le président à la signer.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - centre de gestion 120 320 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.